

Ne faites pas de la politique partisane avec la vie des femmes, déclare une coalition sur l'égalité

Les femmes demandent aux chefs de parti de soutenir le registre des armes d'épaule et de défendre la sécurité des femmes

Ottawa, 28 avril 2011 – Les femmes de partout au Canada endossent une lettre ouverte aux chefs de parti les exhortant à maintenir le registre des armes d'épaule afin de prévenir une hausse des décès de femmes et d'enfants causés par une arme. La Coalition spéciale pour l'égalité des femmes et les droits de la personne, qui représente 42 groupes de femmes, de syndicats et d'organisation de défense des droits de la personne, demande aux femmes de signer cette lettre afin de soutenir le registre des armes d'épaule comme moyen pour assurer la sécurité des femmes. Adressée à Stephen Harper, Michael Ignatieff, Gilles Duceppe, Jack Layton et Elizabeth May, la lettre a déjà été signée par des individus et des organisations dont Fédération Canadienne des Femmes Diplômées des Universités et Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

« Nous avons émis cette lettre pour dire aux chefs de parti de ne pas faire de la politique partisane avec la vie des femmes », affirme Paulette Senior, directrice générale du YWCA Canada, le plus grand organisme au pays qui fournit un abri aux femmes et aux enfants fuyant la violence. « Le registre doit être maintenu. Ce qui a été confirmé lorsque le projet de loi C-391 a échoué. Et il a échoué parce que les Canadiennes et les Canadiens comprennent que le registre des armes d'épaule est une base de données moderne que la police utilise pour assurer sa propre sécurité et, chaque fois, lorsque des agents interviennent à la suite d'un appel pour violence conjugale. Les gens ont compris que de mettre un terme au registre n'était pas dans le meilleur intérêt des femmes victimes de violence. »

« Partout au Canada, les femmes savent que le registre des armes d'épaule fonctionne, affirme Barb Byers, vice-présidente exécutive du Congrès du travail du Canada. Les femmes savent que ce registre assure une plus grande sécurité à nos communautés et à nos lieux de travail. C'est aussi simple que ça. L'écarter diminuerait la sécurité des femmes. Nos lieux de travail seraient moins sécuritaires, et le travail des agents de police et des premiers intervenants serait moins sécuritaire aussi. »

Les armes d'épaule sont les armes le plus souvent utilisées lors d'homicides conjugaux, particulièrement lorsque des femmes sont les victimes. Les statistiques du Comité d'examen des décès liés à la violence familiale révèlent que les armes à feu étaient présentes dans 47 % des cas d'homicide conjugal en 2007. Depuis la création du registre, les décès causés par une arme au Canada ont chuté considérablement. En 1995, 1 125 Canadiennes et Canadiens ont été tués avec des armes à feu. En 2007, la dernière année où les données sont disponibles, Statistique Canada a rapporté 723 décès causés par des armes à feu. En 2009, le taux de meurtres avec carabine et fusil de chasse a baissé de plus de 62 % par rapport à 1995.

La police et les médecins qui soutiennent publiquement le registre des armes d'épaule sont, entre autres, l'Association canadienne des commissions de police, l'Association canadienne

des policiers, l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne des médecins d'urgence et la Société canadienne de pédiatrie.

Celles et ceux qui soutiennent le registre des armes d'épaule sont invités à signer la lettre ouverte à <http://www.ipetitions.com/petition/supportguncontrol/>